



POLYNÉSIE FRANÇAISE
TAHITI
VILLE DE PIRAE



REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N°24/2010
DU 18 MAI 2010

Portant approbation de la
délibération n°40/2010 du
05/05/2010 relative au budget
primitif pour l'exercice 2010
de l'Office de gestion de la
Crèche de Pirae – Tama
Here

L'an deux mille dix, le dix huit du mois de mai à dix huit heures quinze minutes,
Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la
présidence de Madame le Maire, Béatrice VERNAUDON.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, il a été
procédé à la nomination des secrétaires de séance.
Mesdames Christiane Tiare TICCHI et Karine TAPUTU ont été désignés pour remplir cette
fonction.

Etaient présents :

Date de convocation :	
11 mai 2010	
Date d'affichage :	
11 mai 2010	

Résultats des votes

Pour	28
Contre	0
Abstentions	0

La délibération est adoptée
à l'unanimité

Affichage du compte rendu
du conseil municipal le :

21 MAI 2010

Affichage de la présente
délibération le :

28 MAI 2010

Nbre	Nom et Prénom	Présent	Absent	Procuration
1	VERNAUDON Béatrice	X		
2	SUN MAIRAI	X		
3	PUCHON Georges	X		
4	MOE Elisabeth		X	Christiane Tiare TICCHI
5	TEANOTOGA Hinano	X		
6	TICCHI née VIRGILE Christiane Tiare	X		
7	ATIU Marc	X		
8	TEFAATAU Alvest	X		
9	TERIIEROOITERAI Jean-Baptiste	X		
10	LEQUERRE Maïte		X	Hinano TEANOTOGA
11	PROKOP Alban	X		
12	BENNETT William	X		
13	POMARE Wilfred	X		
14	TOUAITAHUATA Charles	X		
15	TANERPAU Viora	X		
16	YAO THAM SAO Elisa		X	
17	TUEINUI Noël	X		
18	TICCHI William	X		
19	TEANINIURAITEMOANA Laiza		X	
20	TAPUTU Karine	X		
21	TAURAA Stéphanie	X		
22	TAVAE Imelda	X		
23	DU SOUICH Audrey		X	Georges PUCHON
24	MAI Teruirau		X	
25	MACE Miriama	X		
26	BREMOND Madeleine		X	Miriama MACE
27	TEMARII Tahiri		X	
28	LICHTLE Yvette	X		
29	MERCERON Armelle	X		
30	FRITCH Edouard		X	
31	FREBAULT Pierre	X		
32	TETUAETARA Théodore	X		
33	LAUZUN épse LECHENE Eliane		X	Béatrice VERNAUDON
23			10	5

DELIBERATION n°24/2010 du 18 MAI 2010

Portant approbation de la délibération n°40/2010 du 5 mai 2010 relative au budget primitif pour l'exercice 2010 de l'Office de gestion de la crèche de Pirae – Tama Here

**LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PIRAE
(ILE DE TAHITI)**

**Ayant été régulièrement convoqué et le quorum ayant été atteint ;
Sous la présidence du Maire de la commune ;**

- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 119 DRCL du 3 mars 2004 ;
- VU la loi n° 2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 119 DRCL du 3 mars 2004 ;
- VU l'ordonnance n° 2007-1434 du 5 octobre 2007 modifiée, portant extension des première, deuxième et cinquième parties du Code Général des Collectivités Territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics, ensemble la loi n° 2007-1720 du 07 décembre 2007 tendant à renforcer la stabilité des institutions et la transparence de la vie politique en Polynésie française et n° 2007-1787 du 20 décembre 2007 relative à la simplification du droit ;
- VU la loi n° 71-1028 du 24 décembre 1971 modifiée, relative à la création et à l'organisation des communes dans le territoire de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 31/AA du 6 janvier 1972 ;
- VU le décret n° 72/407 du 17 mai 1972 portant création de communes dans le territoire de la Polynésie française ;
- VU l'arrêté n° 173/AA du 30 janvier 1965 instituant la commune de Pirae ;
- VU la délibération n°104/2005 du 15 décembre 2005 portant nomination du directeur de la régie municipale à caractère industriel et commercial, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, dénommée « Office de gestion de la crèche de Pirae – Tama Here »
- VU le procès verbal de la séance du conseil d'administration de l'Office de gestion de la crèche de Pirae – Tama Here en date du 05 mai 2010.
- VU la présentation faite par le maire.

Après en avoir délibéré
en sa séance du **18 mai 2010**

ADOPTÉE A L'UNANIMITE	
VOTANTS	28
POUR	28
CONTRE	0
ABSTENTION	0

ADOPTE

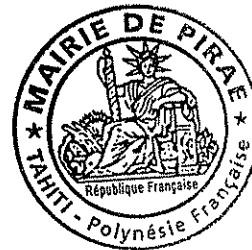
Article 1^{er} : Est approuvée la délibération n°40/2010 du 05 mai 2010 relative au budget primitif pour l'exercice 2010 de l'Office de gestion de la crèche de Pirae – Tama Here.

Article 2. : La présente délibération, qui sera publiée et communiquée partout où besoin sera, est prise pour servir et valoir ce que de droit.

Extrait certifié conforme au Registre des délibérations

Le Maire


Béatrice VERNAUDON,

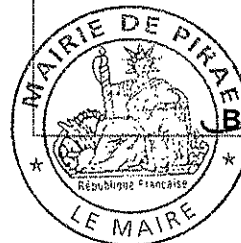


Acte rendu exécutoire
après envoi à la Subdivision administrative

Le... 25 MAI 2010

et publication du ... 28 MAI 2010

Le Maire,




Béatrice VERNAUDON